

6b

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 18 juin 2026

DELIBERATION

Approbation d'un contrat de concession de services

**Gestion et exploitation d'un service de distribution automatique de
boissons chaudes, boissons fraîches, alimentation légère et
accessoirement de produits non alimentaires à destination des
agents de l'EPML**

2026-015C

Vu l'article 17-8° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve l'attribution de la concession de services portant gestion et exploitation d'un service de distribution automatique de boissons et alimentation à la société Caron Service et en autorise la signature par le Président-directeur de l'EPML.

Christophe Leribault
Président du conseil d'administration